



## **REGLEMENT INTERIEUR ECOLE SALSA CONGA Association SALSA EVENTS**

### **Article 1 : CERTIFICAT MEDICAL**

Un certificat médical mentionnant l'aptitude de l'adhérent à pratiquer la (ou les) discipline(s) doit être fourni lors de l'inscription. Ce document est obligatoire pour toute activité physique.

Tant que ce document n'est pas transmis au secrétariat, SALSA CONGA est déchargée de toute responsabilité et de ce fait ne peut pas être mise en cause quel que soit le problème qui pourrait survenir.

L'élève se verra refusé l'accès au cours si le certificat médical ne nous à pas été fourni.

### **Article 2: PRESENTATION .**

Les talons aiguilles sont interdits dans les salles de cours parquetées  
Aucune tenue vestimentaire n'est obligatoire du moment qu'elle reste décente. Il est conseillé d'avoir un tee shirt de rechange afin de ne pas transpirer dans sa chemise de travail ou dans un pull.

### **Article 3 : HYGIENE**

En dehors des règles d'hygiène de base, il ne faut pas oublier que la danse de couple est une activité de contact et... de séduction. On transpire, on se parle tout près et on se touche... Il est donc de bon ton d'être propre, d'avoir des vêtements de rechange, et d'éviter de manger de l'ail (ou tout autre aliment laissant des traces inaltérables à son haleine) juste avant le cours, ceci pour ne pas importuner ses partenaires et que le cours reste un moment agréable et plaisant pour tous... Penser au déodorant et au chewing-gum s'il le faut (lol ! ou taxez votre prof au cas où !!...)

### **Article 4 : COMPORTEMENT**

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des salles de cours.

Dans notre école nous privilégions la bonne humeur et la jovialité en cours... Donc en dehors de l'apprentissage d'une technique spécifique et pointue selon les niveaux, le cours de danse doit rester un moment de détente pour tous. Il est donc de bon ton de laisser sa mauvaise humeur au vestiaire et de partager en groupe ou en couple un loisir sympathique et social, dans le respect de l'autre et des règles habituelles de politesse et de bienséance...

### **Article 5: REGLEMENT**

Le règlement de la cotisation est forfaitaire, il n'est susceptible d'aucun remboursement sauf en cas de souscription à la GARANTIE ANNULATION (voir informations complémentaires au bas du formulaire d'inscription)

### **Article 6 : ACCES AU COURS**

**Vous devez impérativement présenter votre carte d'adhérent à tous les cours, tout au long de l'année, pour justifier de votre inscription auprès du professeur .**

Votre forfait vous donne accès à :

- Pour les hommes : tous les cours d'une même discipline de même niveau et inférieurs (*ex inscription en cubaine 3 à LA GARDE = accès à tous les cours de cubaine 3, 2 et 1 de la semaine sur toutes les salles*)
- Pour les femmes : tous les cours d'une même discipline de même niveau. (*ex : inscription en cubaine 2 à la Garde = accès à tous les cours de cubaine 2 de la semaine sur toutes les salles*)

Exception pour les niveaux qui n'ont qu'un cours par semaine : vous pouvez assister aux cours du niveau inférieur (*ex : inscription en portoricaine 3 s'il n'y a qu'un cours dans la semaine, vous avez accès aussi aux cours de portoricaine 2 dans toutes les salles*)

ATTENTION sur votre fiche d'inscription veuillez indiquer le ou les cours principaux uniquement, c'est-à-dire ceux que vous effectuerez les plus régulièrement (votre carte vous donnera accès aux autres cours suivants les conditions ci-dessus).

*Ex : votre cours principal est Cubaine 1 à la garde le lundi, vous n'inscrivez que celui-ci sur votre fiche d'inscription, mais vous avez accès à tous les autres cours de la semaine.*

### **Article 7 : ABSENCES**

- Absence de l'élève :

Compte tenu des articles 5 et 6 les élèves absents sont invités à rattraper leur cours dans une autre salle. Il n'y aura pas de remboursement suite à l'absence de l'élève.

- Absence du professeur :

En cas d'absence du professeur, il sera dans la mesure du possible remplacé par un autre professeur. Dans le cas contraire si un cours est annulé les élèves du cours seront prévenus par téléphone. L'éventuelle annulation d'un cours sera diffusée sur notre site internet, ainsi que par newsletter, pour permettre aux élèves des autres cours qui participent aussi à celui-ci d'être tenus au courant. Il appartient donc aux élèves qui participent aux autres cours que ceux pour lesquels ils sont inscrits de visiter régulièrement le site ou de consulter leur boîte mail.

### **Article 8 : VACANCES**

L'école est ouverte pendant les vacances scolaires (hormis entre les fêtes de Noël et de jour de l'an), et est fermée pendant les jours fériés.

Il se peut que l'école prenne une semaine de vacances pendant l'un des voyages salsa que nous organisons en cours d'année.

Vous serez tenus informés des dates de ses dernières.

### **Article 9 : RESPECT DU REGLEMENT**

Pour le bon fonctionnement de l'école l'adhérent s'engage à respecter le règlement qu'il reconnaît avoir lu et qui en accepte tous les termes sans condition.